

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Première partie : Règles de base et principes généraux	11
Chapitre 1 : La qualification de préjudice corporel et ses conséquences	11
1. La qualification de préjudice corporel	12
1.1 Mise en contexte	12
1.2 Analyse	17
2. Les conséquences de la qualification de préjudice corporel	33
2.1 La prescription	34
2.1.1 Le délai applicable	34
2.1.2 La computation, la suspension et l'interruption du délai	43
2.2 Les autres conséquences de la qualification dans le Code civil	59
2.3 Les autres conséquences de la qualification en dehors du Code civil	70
Chapitre 2 : Le contenu du droit à la réparation	77
1. Le préjudice indemnisable	77
1.1 L'existence et la preuve du préjudice	77
1.2 Le lien entre le préjudice et la faute ou le fait accidentel	84

2.	La réparation intégrale du préjudice	99
2.1	La signification du principe	101
2.2	L'application du principe en présence de prédispositions chez la victime.	108
2.3	Critique du principe de la réparation intégrale.	120
3.	Les facteurs permettant de dépasser la réparation intégrale du préjudice	128
3.1	Le cumul des indemnités	128
3.1.1	Les régimes où le cumul est interdit	130
3.1.2	Les régimes où le cumul est permis	139
3.1.3	Appréciation critique de l'article 1608 C.c.Q.	145
3.1.4	Les assurances privées	148
3.2	L'octroi de dommages punitifs	156
3.2.1	Généralités.	157
3.2.2	Application en matière de préjudice corporel.	163
3.2.3	Inventaire ordonné de la jurisprudence	174
Chapitre 3 : Le mode de versement de l'indemnité		185
1.	Analyse comparative des modes de versement de l'indemnité	188
2.	Les solutions retenues en droit québécois.	197
2.1	L'influence du droit civil et de la common law	197
2.2	La disposition oubliée du Code civil	199
2.3	La solution du <i>Code civil du Québec</i>	201
3.	Solution proposée.	206
3.1	La situation américaine	207
3.2	La situation canadienne	210
3.3	Solution pour le Québec	218

Chapitre 4 : La révision de l'indemnité	223
1. Avantages et inconvénients liés à un processus de révision	226
2. La révision de l'indemnité par le juge de première instance	229
2.1 La nouvelle demande en justice	230
2.2 La réserve incluse au jugement de première instance	232
3. La révision de l'indemnité par une cour d'appel	244
3.1 La révision basée sur l'admission de faits nouveaux	245
3.2 La révision basée sur une appréciation différente des faits	252
4. Proposition de réforme	255
Chapitre 5 : Règles de procédure et technique générale de l'évaluation	261
1. La date de l'évaluation du préjudice.	262
1.1 Le préjudice pris en considération	262
1.2 L'instrument de mesure du préjudice	266
2. L'évaluation séparée des postes d'indemnisation	268
3. Le recours à la preuve actuarielle	272
4. Le problème général des délais	280
4.1 Les solutions existantes	281
4.2 Les solutions envisageables	293
Deuxième partie : L'indemnisation de la victime immédiate	299
Chapitre 1 : La perte subie par la victime	301
1. Les pertes pécuniaires autres que salariales	301

1.1	Les règles de base	301
1.1.1	Le problème de la double indemnisation . . .	302
1.1.2	Le choix du milieu de vie de la victime . . .	306
1.2	Les pertes antérieures à la date du procès	310
1.2.1	Le remboursement des frais et débours . . .	310
1.2.2	Les frais d'expertises	324
1.3	Les dépenses extraordinaires futures	338
1.3.1	Le contenu de la notion de dépenses extraordinaires futures	339
1.3.2	La période d'indemnisation	351
1.3.3	Les incertitudes de l'indemnisation : les aléas de la vie	356
2.	Les pertes non pécuniaires	363
2.1	Les questions préalables à l'évaluation	366
2.2	L'aspect distinctif du droit canadien : le plafon- nement jurisprudentiel de l'indemnité	376
2.3	L'exposé théorique des différentes méthodes	385
2.3.1	La méthode conceptuelle	385
2.3.2	La méthode fonctionnelle	389
2.3.3	La méthode personnelle	392
2.4	L'application concrète des différentes méthodes . . .	393
2.5	Pour une uniformisation des pratiques jurisprudentielles	399
3.	La perte d'intégrité physique	416
Chapitre 2 : Le gain dont la victime est privée		425
1.	Les différentes approches en matière d'indemnisation du gain manqué et leurs conséquences pratiques	427
1.1	L'influence de la pratique française : les concepts d'ITT et d'IPP	427
1.1.1	L'incapacité totale temporaire	428

1.1.2	L'incapacité partielle permanente (le calcul au point)	434
1.2	L'influence de la common law : la perte de capacité de gains	445
1.3	La solution civiliste	449
2.	La carrière de la victime, en l'absence d'accident.	457
2.1	Les paramètres utilisés.	458
2.2	La durée de la carrière	465
2.3	Les aléas reliés au travail	471
2.3.1	Les aléas positifs	476
2.3.2	Les aléas négatifs	481
2.3.3	Mode de calcul des aléas	485
2.4	Les grandes catégories de victimes	487
2.4.1	Travailleur régulier	488
2.4.2	Travailleur irrégulier	494
2.4.3	Adultes hors du marché du travail	495
2.4.4	Étudiants	502
2.4.5	Enfants.	506
3.	Les revenus de la victime après l'accident	511
3.1	La capacité résiduelle de travail	511
3.1.1	L'existence d'une capacité résiduelle de travail et son évaluation	511
3.1.2	Les nouveaux aléas reliés au travail et la durée de la nouvelle carrière.	519
3.2	L'absence d'affectation de la capacité de travail	522
Troisième partie : L'indemnisation de la victime par ricochet		531
Chapitre 1 : L'hypothèse de la survie de la victime immédiate		534
1.	L'indemnisation des pertes de nature pécuniaire.	535

1.1	Le droit à l'indemnisation	535
1.2	Le contenu du droit à l'indemnisation	541
1.2.1	La perte de consortium et de servitium . . .	541
1.2.2	Les débours et autres pertes de nature pécuniaire	544
2.	L'indemnisation des pertes de nature non pécuniaire . .	551
2.1	Le droit à l'indemnisation	551
2.2	Le contenu du droit à l'indemnisation	553
Chapitre 2 : L'hypothèse du décès de la victime immédiate . .		561
1.	Le recours personnel des ayants droit et les pertes pécuniaires	567
1.1	La solution de la <i>Loi sur l'assurance automobile</i> . .	569
1.2	Le droit commun : la perte d'une source de revenus	571
1.2.1	La détermination de la proportion des revenus consacrés aux proches	573
1.2.2	La durée de l'indemnisation et la détermination des aléas	585
1.3	Les autres pertes de nature pécuniaire	595
1.4	Les frais funéraires	598
1.4.1	La conception restrictive	599
1.4.2	La conception civiliste	602
1.4.3	Les frais funéraires remboursables	605
2.	Le recours personnel des ayants droit et les pertes non pécuniaires	610
2.1	La lente émergence de la règle de droit civil	611
2.2	La transposition monétaire de l'indemnité pour pertes non pécuniaires	614
2.2.1	Les principes directeurs	615

2.2.2	Coup d'œil sur les solutions retenues en droit comparé	619
2.2.3	Le décès du conjoint	628
2.2.4	Le décès d'un ascendant direct	631
2.2.5	Le décès d'un descendant	634
2.2.6	Le décès d'un autre membre de la famille	637
2.3	Récapitulation à partir du cas de l'enfant mineur.	639
2.3.1	Des pertes pécuniaires clairement identifiées	641
2.3.2	Des pertes non pécuniaires pleinement reconnues	643
2.4	Influence des solutions du droit commun sur les régimes étatiques d'indemnisation.	648
3.	Le recours exercé au nom de la victime décédée	650
3.1	Les atteintes à la personne du <i>de cuius</i>	652
3.1.1	Les pertes de nature pécuniaire	652
3.1.2	Les pertes de nature non pécuniaire	653
3.1.2.1	Les souffrances endurées par la victime	653
3.1.2.2	La perte de la vie	659
3.2	Les atteintes aux biens du <i>de cuius</i>	661
3.3	Le cas particulier des dommages punitifs	663
	Annexe : Tableaux récapitulatifs des indemnités pour pertes non pécuniaires résultant d'un décès depuis 1997	667
	Quatrième partie : Les aspects économiques et fiscaux.	673
	Chapitre 1 : Le processus d'actualisation	673
1.	Un aperçu général de l'actualisation et de ses enjeux	677
2.	L'incidence de la période d'indemnisation	684
2.1	Les longues périodes d'indemnisation	684

2.1.1	Les paramètres servant à établir les taux d'actualisation	684
2.1.2	Le taux applicable aux pertes et dépenses de nature non salariale	688
2.1.3	Le taux applicable aux dépenses et pertes de nature salariale	691
2.2	Les courtes périodes d'indemnisation	695
3.	L'application des taux d'actualisation au Québec	699
3.1	L'application du décret pour l'avenir	700
3.2	Les postes d'indemnisation concernés	701
Chapitre 2 : Les incidences fiscales		709
1.	L'impôt et les dépenses extraordinaires futures	718
1.1	La lente émergence de la règle	718
1.2	Les difficultés d'application de la règle	725
1.3	Le champ d'application de la provision pour impôts futurs	732
2.	L'impôt et les pertes salariales	735
2.1	L'hypothèse de la victime survivante	736
2.1.1	Les pertes salariales futures	736
2.1.2	Les pertes salariales antérieures au procès	748
2.2	L'hypothèse de la victime décédée	751
3.	L'alternative souhaitable : la transaction à paiements différés	756
3.1	Le fonctionnement initial de la transaction	760
3.2	Le raffinement de la technique de la transaction	765
3.3	Les améliorations souhaitables	767
3.4	Pour une meilleure utilisation de la transaction à paiements différés	773

3.4.1	Les appréhensions des procureurs des parties	773
3.4.2	Les appréhensions du défendeur	774
3.4.3	Les appréhensions du demandeur	775
	Annexe (<i>Lemieux-Julien c. Pineau</i>)	777
Chapitre 3 :	Les frais de gestion	783
1.	Les conditions d'octroi des frais de gestion	784
2.	Le mode de calcul des frais de gestion.	788
3.	Quelques pistes de réflexion	790
Chapitre 4 :	Les dommages-intérêts moratoires.	795
1.	L'évolution de la protection accordée à la victime	797
1.1	Les situations juridiques visées	797
1.2	Les catégories de dommages visés	801
2.	L'évolution du pouvoir discrétionnaire accordé au tribunal	803
2.1	Pouvoir discrétionnaire quant à l'octroi des dommages moratoires	804
2.1.1	Les règles de base	804
2.1.2	Les limites à l'octroi automatique de l'indemnité additionnelle	806
2.2	Pouvoir discrétionnaire quant au point de départ du calcul des dommages moratoires	811
2.2.1	Les possibilités nouvelles offertes par le <i>Code civil du Québec</i>	812
2.2.2	Les cas problèmes	818
2.2.3	Les moyens de réduire le montant des dommages moratoires	826
3.	Coup d'œil sur le droit comparé	829
4.	En guise de conclusion	832
	Table de la législation	837
	Table de la jurisprudence	865
	Index analytique.	931